Département d'Eure et Loir

Commune de CHAMPROND-EN-GATINE

www.champrond-en-gatine.org

Champrond-en-Gâtine, le 19/03/2021

La loi du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Que commémore-t-on le 19 mars ?

La journée nationale est fixée au 19 mars, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie. Plusieurs cérémonies commémoratives sont organisées dans toute la France. Ces cérémonies sont adaptées en fonction du contexte sanitaire.

Le 19 mars 1962, à midi, prend officiellement effet un cessez-le-feu qui met fin à huit ans de guerre en Algérie.

La veille, le gouvernement français a cédé au gouvernement provisoire de la république algérienne ses pouvoirs sur l'Algérie et le Sahara.

Une transition sanglante

Un double référendum vient bientôt conforter cette décision. Le 8 avril 1962, les Français de métropole approuvent à plus de 90% le choix du général de Gaulle. Le 1er juillet 1962, les Algériens se prononcent encore plus massivement pour l'indépendance de leur pays.

Le 3 juillet 1962, l'indépendance devient effective. Le 4 juillet, Ahmed Ben Bella s'installe à Alger en qualité de président de la nouvelle république. Le 5 juillet, l'indépendance est officiellement proclamée. Les luttes entre factions du FLN vont dès lors s'intensifier et faire encore couler beaucoup de sang.

Un traumatisme durable

La vie politique française sera longtemps marquée par les séquelles de cette guerre non déclarée, qui a éclaté le 1er novembre 1954 et a mobilisé pas moins de deux millions de jeunes Français du contingent. Elle a fait au total 25 000 tués chez les soldats français, 2 000 morts de la Légion étrangère, un millier de disparus et 1 300 soldats morts des suites de leurs blessures.

Environ 270 000 algériens sont morts du fait de la guerre, sur une population totale de dix millions d'habitants. Sans parler de 8 000 villages incendiés et 2,1 millions d'algériens déportés dans des camps de regroupement.